



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/9
12 juin 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-septième réunion
Montréal, 17-19 juillet 2002

PROJETS ACHEVÉS AVEC SOLDES

Introduction

1. Ce document a été préparé conformément aux décisions 28/7 et 31/2(a) par lesquelles le Comité exécutif demande des rapports sur les projets achevés depuis 12 mois et qui comportent des soldes résiduels sur les montants approuvés par le Comité exécutif.

2. Le document résume les données transmises par les agences d'exécution sur les projets achevés avec soldes et sur les montants remboursés provenant de projets annulés. Il aborde aussi les questions soulevées durant l'examen des projets et fait des recommandations au Comité exécutif. Les données des agences d'exécution sont disponibles sur demande.

Montants remboursés à la 37^e réunion

3. Les agences d'exécution ont indiqué qu'elles rembourseraient un total de 14 804 128 \$US à la 37^e réunion. Ces montants proviennent de projets achevés avec soldes, de fonds non-engagés pour des projets annulés ainsi que des rajustements identifiés dans les rapports périodiques des agences. Le tableau suivant précise les montants remboursés par chaque agence.

Agence	Montants provenant de projets achevés (\$US)	Montants provenant de projets annulés (\$US)	Rajustements dans le rapport périodique (\$US)	Total des montants à rembourser à la 37^e réunion (\$US)
PNUD	103 100	196 093	*	299 193
PNUE	69 497	0	*	69 497
ONUDI	428 300	65 000	**	493 300
Banque mondiale***	1 187 990	0	12 754 148	13 942 138
TOTAL	1 788 887	261 093	12 754 148	14 804 128

* Le PNUD et le PNUE ont convenu d'indiquer tous les soldes dans leurs rapports sur les projets achevés avec soldes plutôt que dans leurs rapports périodiques.

** L'ONUDI inclut dans ses tableaux de rajustements deux projets (45 000\$US) qui figurent aussi comme projets annulés dans son rapport sur les soldes.

*** Ce montant n'inclut pas les fonds pour le projet thaï de renforcement des institutions qui ont été approuvés à la 36^e réunion.

Projets avec soldes, par année d'achèvement du projet

4. Le tableau suivant dénombre les projets présentant des soldes encore détenus par les agences d'exécution et leur année d'achèvement:

Année d'achèvement	Nombre de projets* et montant des soldes par agence									
	PNUD		PNUE		ONUDI		Banque mondiale		TOTAL	
	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US	Nombre	\$ US
1996	3	25 921	-	-	1	112 933	-	-	4	138 854
1997	3	13 861	-	-	2	29 212	**	-	5	43 073
1998	6	77 051	-	-	20	1 488 080	2	62 610	28	1 627 741
1999	25	537 152	2	6 477	14	661 921	11	514 837	52	1 720 387
Projets achevés depuis 2 ans	37	653 985	2	6 477	37	2 292 146	13	577 447	89	3 530 055
2000	68	761 084	7	86 100	34	1 092 742	14	1 312 980	123	3 252 906
2001	24	715 905	5	160 966	14	247 719	8	1 435 121	51	2 559 711
TOTAL	129	2 130 974	14	253 543	85	3 632 607	35	3 325 548	263	9 342 672

5. * Les projets avec des soldes de quelques dollars (jusqu'à 5) ne sont pas inclus.

6. ** Il y avait un solde pour un projet achevé en Egypte en 1997 mais les soldes ont été remboursés à la 36^e réunion.

5. D'après le tableau précédent, parmi les projets achevés depuis plus de 2 ans, il en reste 89 qui présentent des soldes. Le total des soldes de ces projets représente 3 530 055 \$ US sur l'ensemble des soldes qui s'élève à 9,3 millions de \$US. Le Comité exécutif a décidé que tous les soldes résiduels doivent être remboursés dans les 12 mois qui suivent l'achèvement du projet.

6. Le Secrétariat recommande au Comité exécutif lorsqu'il examinera l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités pour 2001 (UNEP/OzL.Pro./ExCom/37/17) d'envisager la possibilité d'un nouvel indicateur pour l'achèvement financier des projets et d'une décision qui permettrait de déduire le montant des soldes provenant de projets achevés depuis plus de deux ans contre les nouvelles approbations. S'il venait à prendre une telle décision, le Comité exécutif appliquerait les montants suivants contre les approbations accordées aux diverses agences à la 37^e réunion : PNUD (537 152 \$US plus les frais d'appui); PNUE (6 477 \$US, plus les frais d'appui); ONUDI (2 292 146 \$US, plus les frais d'appui) et Banque mondiale (514 837 \$US, plus les frais d'appui).

Soldes engagés et non-engagés

7. Le tableau suivant fournit la répartition des soldes engagés et non-engagés entre les quatre agences d'exécution:

Agence	Soldes engagés (\$US)	Soldes non-engagés (\$US)
PNUD	2 560 091	684 574
PNUE	253 543	0
ONUDI	2 433 536	1 199 071
Banque mondiale	3 325 548	0
TOTAL	8 572 718	1 883 645

Frais d'appui des agences

8. A sa 35^e réunion, le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution de rembourser tous les frais d'agences reliés aux soldes résiduels des projets. Si des dépenses ont été encourues pour des frais d'appui, les agences d'exécution devront fournir une explication et rembourser le solde des montants (Décision 35/13 k)). Le tableau suivant donne les montants des frais d'appui des agences remboursés à la 37^e réunion.

Agence	Frais d'appui des agences remboursés (\$ US)
PNUD	38 894
PNUE	9 035
ONUDI	64 128
Banque mondiale	0
Total	112 057

9. Conformément à la Décision 35/13(k), la Banque mondiale a donné des explications dans son rapport à la 36^e réunion, sur le montant des frais d'appui des agences encourus pour les projets annulés qui généralement sont reliés aux décaissements à son intermédiaire financier local pour l'évaluation des projets après leur approbation par le Comité mais avant que la Banque n'autorise la mise en œuvre. La Banque mondiale a ajouté que les frais d'agences prélevés sur les économies réalisées dans les budgets des projets ne devraient pas être remboursés puisque tout le projet a été mis en œuvre. Elle demande que les frais d'appui des agences sur les économies lui soient remboursés pour les projets où le Secrétariat a déduit ces montants des virements à la Banque effectués par le Trésorier.

Rapport de la Banque mondiale sur les soldes

10. La Banque mondiale n'a annoncé aucun remboursement de frais d'appui pour les projets dont elle rembourse des soldes à la 37^e réunion.

11. D'après l'exposé présenté à la 36^e réunion, la Banque mondiale va expliquer ses coûts administratifs lors de la 37^e réunion. Le Comité devra encore examiner la question du remboursement des frais d'appui sur les économies réalisées et pour les projets annulés puisque ces frais sont remboursés par les trois autres agences d'exécution. Puisque la Banque mondiale n'a pas appliqué le taux de 13% pour les frais d'appui dans les projets approuvés avant la 17^e réunion, aucun frais administratif ne serait dû sur le remboursement de 5 122 878 \$US qui correspond à des projets approuvés avant la 17^e réunion. Toutefois, pour le solde des montants remboursés à la 37^e réunion, la Banque devrait rembourser des frais d'appui de 1535 718 pour des projets approuvés après la 16^e réunion. Puisque la Banque n'a indiqué aucun remboursement de frais d'appui dans ses rapports, contrairement aux autres agences d'exécution, le Comité exécutif pourrait déduire le montant des frais d'appui des nouvelles approbations de projets octroyées à la Banque mondiale.

12. Dans la Décision 36/4, le Comité exécutif a pris note du remboursement de 334 296 \$US par la Banque mondiale à la 36^e réunion, au titre des frais d'appui. Toutefois le montant mentionné dans le rapport de la Banque à la 37^e réunion est de 51 496 \$US.

13. Dans son rapport sur les soldes, la Banque mondiale affiche un dépassement apparent pour le projet de mousse en Inde (IND/FOA/17/INV/48). La Banque demande un remboursement de 9 263 \$US sur la somme de 35 242 \$US qu'elle a déjà remboursée pour ce projet car il semblerait que la Banque ait autorisé des dépenses additionnelles après avoir remboursé les montants au Fonds multilatéral.

14. Enfin, dans son rapport périodique remis à cette réunion, la Banque indique des soldes totalisant 844 051 \$US pour 15 projets. Cependant, la Banque a précisé que ces soldes n'auraient pas dû figurer dans ce rapport. Certains projets présentent des soldes positifs et d'autres des soldes négatifs. La Banque précise que la plupart des projets ne devraient pas figurer dans le rapport puisqu'ils font partie de séries de subventions ou de programmes de travail conciliés annuellement toutefois ils ne sont pas conciliés dans le rapport périodique de la Banque. La Banque a expliqué les soldes de 3 de ces 15 projets dans le cadre des rajustements de son rapport périodique. La question des dépassements apparents dans les projets est traitée dans le cadre des observations du Secrétariat sur le rapport périodique de la Banque mondiale pour 2001.

RECOMMANDATIONS

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait envisager recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du rapport contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/9.
2. Prendre note du montant total de 14 804 128 \$US, plus les frais d'appui, remboursé à la 37^e réunion et qui se répartit entre les agences comme suit : PNUD, 299 193 \$US avec des frais d'appui de 38 894 \$US; PNUE, 69 497 \$ US avec des frais d'appui de 9 035 \$ US; ONUDI 493 300 \$US avec des frais d'appui

de 64 128 \$US et Banque mondiale, 13 942 138 \$US avec le remboursement exigé des frais d'appui de 1 535 718 \$US, calculés par le Secrétariat.

3. Prendre note du montant de 3 530 055 \$US qui représente le total des soldes détenus par les agences d'exécution, excluant les frais d'appui, pour des projets achevés depuis plus de deux ans et si le Comité exécutif décide de retenir ces montants sur les futures approbations, jusqu'à leur remboursement, les montants retenus pour chaque agence seraient les suivants: PNUD (653 985 \$ US, plus les frais d'appui); PNUE (6 477 \$ US, plus les frais d'appui); ONUDI (2 292 146 \$ US, plus les frais d'appui); et la Banque mondiale (577 447 \$ US, plus les frais d'appui).
4. Demander à la Banque mondiale de rembourser les frais d'appui sur toutes les économies réalisées par les projets et pour les projets annulés, approuvés après la 16^e réunion et de rendre pleinement compte de tous les soldes dans le rapport périodique et le rapport sur les soldes qu'elle doit remettre à la 38^e réunion.
